



M E D I V E R I F

*Contrôle médical*

**TUTORIEL  
CONTRE-VISITES  
EXPERTISES MEDICALES**

**Comment nous mandater ?**

Vous trouverez ci-dessous la procédure décrivant comment nous mandater pour une contre-visite ou une expertise médicale.

Vous pouvez nous contacter à tout moment au:

**03 84 40 60 80**

① RDV sur <https://www.mediverif.fr/clients/>

② Connectez-vous à l'aide de vos identifiants : votre email et mot de passe



The image shows a login page for the 'Espace clients' (client space) on the Mediverif website. The page has a light blue background. At the top, it says 'Connectez-vous à votre Espace clients' with 'Espace clients' in a red box. Below this, it says 'Authentifiez-vous, accédez à vos rapports, factures et services rattachés'. There are two input fields: 'Votre email' and 'Votre code confidentiel'. Below the fields is a red button labeled 'Accéder à l'extranet'. At the bottom, there is a link for 'Codes perdus ?' with the text 'Recevez-les immédiatement. Indiquez l'adresse email saisie lors de votre première sollicitation'.


③ Vous arrivez sur la page des mandats en cours.

- ④ Cliquez sur "Mandez-nous" dans le menu.
- ⑤ Choisissez le type de contrôle : contre-visite ou expertise

## Mandez-nous

◆ Collectivité du contrôle

◆ Collectivité payeuse du contrôle (laisser par défaut)  Suivre les règles de facturations connues

◆ Type de contrôle   


En fonction de votre choix, différents champs obligatoires (*suivi d'un \**) apparaissent.

### AGENT

◆ Civilité\*

◆ Nom de l'agent\*

◆ Prénom de l'agent\*

◆ Date de naissance\*

◆ Adresse de la visite\*

◆ Code Postal\*

◆ Ville\*

◆ Digicode

◆ Etage

◆ Porte

◆ Téléphone de l'agent

◆ Statut de l'agent

### ARRÊT

Veillez à bien remplir toutes les parties du formulaire de sortie.

◆ Raison de l'arrêt\*

◆ Arrêt en cours\* Du  Au

### MÉDECIN PRESCRIPTEUR DE L'ARRÊT (OPTIONNEL)

◆ Nom du médecin

◆ Adresse du médecin

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (OPTIONNEL)

◆ Informations libres :

⑥ Dès que vous cliquez sur Lancer le contrôle nous recevons votre mandat et nous vous adressons un mail reprenant les informations que vous avez saisies.

Si vous constatez la moindre erreur, contactez-nous.

⑦ Votre demande est prise en charge immédiatement par nos consultants. A chaque étape de la procédure, vous êtes informés par mail.

⑧ Dès l'acceptation de la mission et le rendez-vous fixé par le médecin agréé, nous traitons le dossier et facturons l'acte à SIACI ST HONORE.

**NB : SIACI ST HONORE intervient directement sur le paiement des factures uniquement , pour les risques assurés dans le cadre de votre contrat d'assurance.**

⑨ Nous procédons à l'enregistrement des conclusions administratives (**ne comportant aucune mention médicale**) de la contre-visite ou de l'expertise.

Vous recevez en parallèle un mail vous informant de la disponibilité du rapport.

Si vous le souhaitez, vous pouvez l'imprimer immédiatement via votre espace client dans la rubrique « **Mandat en cours** ».



Profil	Nouvelle société	Mandez nous	Mandats en cours	Historique	Options ▼
--------	------------------	-------------	------------------	------------	-----------

Mandats en cours

Société :

Recherche par nom :

OK

MANDATS EN COURS POUR SIACI ST HONORE

N° Mandat	Nom / Prénom	Type contrôle	Statut	Facture	Règlement	Rapport	Notice	Lettre	Messages	Convocation
011658412	TEST	Contre-visite SIACI	Attente de règlement	<a href="#">16-01-53424</a>	Réglez votre CB					
101058275	TEST	Expertise SIACI	Attente de règlement	<a href="#">13-10-51434</a>	Réglez votre CB					

Mandat n° 101058275

**M E D I V E R I F**  
SARL CAPITAL MEDICIF  
14 Avenue Lohreux  
89100 S1  
70302 LUXEVILLE-BAINS Cedex  
Tel : 03 84 40 40 40  
Fax : 03 84 40 40 40

**Rapport officiel d'expertise**

TVA : FR4700125446  
SIRET : 8910284800003  
NAP 70302Z  
Employeur : TEST

**Personne contrôlée**

Nom - Prénom : TEST  
Adresse : 14 IMPASSE DE LA COUROU 34000 BAZERS  
Date de naissance : 20/01/1957  
Date de fin de : 20/10/2015 au 20/11/2015  
Motif de fin de : Accident de travail  
Sorties autorisées : 1000 à partir du 20/10/2015

**Médecin contrôleur**

Médecin mediverif 3400012199

**Conclusions du médecin contrôleur**

Expertise du 10/10/2015 à 10h00. Le médecin contrôleur a procédé à l'examen médical de l'assuré. Le patient présente une contusion. Contrôle de travail sans suite.

**Observations du médecin contrôleur**

L'INRS est toujours justifié au titre de l'accident de travail. La date de convocation pour être embauché est fixée au 20/10. La durée complémentaire d'ITT est de 2 à 3 mois. Il est impossible de déterminer un éventuel lien entre l'ITT et le fait...

Contenu soumis à la responsabilité de l'auteur. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite.

Accédez au rapport officiel administratif du contrôle médical

Accédez à la convocation de votre agent

**M E D I V E R I F**

Contrôle de

Civité : Monsieur  
Nom - Prénom : TEST  
Adresse : 14 IMPASSE DE LA COUROU 34000 BAZERS  
Date de naissance : 00/04/1957  
Motif de fin de : Accident de travail

**Liste des convocations**

Libellé convocation	Reference	Date d'envoi	Date communication	Heure convocation	Date réception	Heure expiration
LR04K	201110009717	20/10/2015	18/11/2015	10h00	18/11/2015	Relance et renouvellement non réalisés

⑩ Pour exploiter au mieux les résultats des contre-visites ou expertises, vous disposez dans votre espace client rubrique « **Mandat en cours** » de notices explicatives « **Notice** » sur les conséquences du contrôle ainsi que de courriers types « **Lettre** ».

Ces courriers types sont pré-remplis. Si vous souhaitez les utiliser, il vous suffit de les imprimer et de les adresser à vos agents.

**Mandats en cours**

Société :   
 Recherche par nom :

**MANDATS EN COURS POUR SIACI ST HONORE**

N° Mandat	Nom / Prénom	Type contrôle	Statut	Facture	Règlement	Rapport	Notice	Lettre	Messages	Convocation
011600412	TEST	Contre-visite SIACI	Attente de règlement	16-01-32424	Régler par CB					
101500275	TEST	Expertise SIACI	Attente de règlement	15-10-31024	Régler par CB					

**NOTE EXPERTISES MEDICALES**

Vous avez souhaité organiser une expertise pour obtenir un avis médical sur :

- l'impédabilité d'un accident ou d'une maladie au service,
- l'impédabilité d'un période d'arrêt, d'une restriction ou d'une période de soins,
- le motif du travail,
- le taux d'IPV.

Conformément à votre demande, un médecin agréé a procédé à cette expertise médicale auprès de votre agent.

En conformité avec les textes légaux et le secret médical, le rapport contenant les conclusions administratives de cette expertise, est disponible.

L'agent s'est présenté à la convocation et le médecin a procédé à l'expertise, comment exploiter les résultats ?

**Le médecin expert a conclu que l'arrêt ou les soins ne sont plus imputables au service.** Votre agent pourra retourner d'une part/autre l'impédabilité de votre service sans conteste. Le médecin contrôleur, si cela lui a été possible a déterminé une date de cessation de la période de travail/maladie professionnelle. Ainsi, à compter de cette date, l'arrêt de votre agent est à considérer comme un arrêt relevant de la médecine conventionnelle.

Accéder à la lettre d'accompagnement que vous pourrez adresser à votre agent pour exploiter les résultats

Accéder à la notice d'accompagnement du résultat du contrôle médical

⑪ 21 jours après la disponibilité du rapport, les dossiers sont transférés automatiquement dans la rubrique « **Historique** ».

Ils sont archivés dans cette rubrique sans limitation de durée.

**Historique**

Société :   
 Recherche par nom :

**HISTORIQUE DES MANDATS POUR SIACI ST HONORE**

N° Mandat	Nom / Prénom	Type contrôle	Facture	Société	Rapport	Notice	Lettre	Messages	Convocation
091602774	TEST	Expertise SIACI	15-08-09371	Comen Comm 04 Pte St Louis					